

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET D'HABITATION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (LQ 2024, chapitre 2)*, avis public est donné par le greffier adjoint de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 16 décembre 2025, le conseil a adopté la résolution suivante :

Projet de résolution - lot 5 987 628 du cadastre du Québec – 35, 5^e Avenue

L'objet de cette résolution vise à autoriser l'usage habitation multifamiliale de 16 logements (transformation d'un bâtiment commercial en immeuble à logements) sur le lot 5 987 628 du cadastre du Québec situé dans la zone commerciale C-2723.

Ce projet de résolution ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

19 janvier 2026 à 16 h 30,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de résolution peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 7 janvier 2026

Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint